



Déposé le 04.11.08

Scanné le \_\_\_\_\_

## Interpellation du groupe UDC

Interpellation : Approximations dans les autorisations de construction du parking de Saint-Saphorin, les services cantonaux de l'Etat savent-ils ce qu'il font en matière de construction dans le Lavaux ?

08 - INT - 146

### Développement :

Durant l'été 2007, les services compétents de l'Etat de Vaud ont étudié le projet de construction d'un parking en bordure de la route cantonale, à l'entrée ouest du village de Saint-Saphorin. Ce parking de 47 places de parcs, devisé à 1,6 millions de francs, n'a pas rencontré de résistance durant la procédure de mise à l'enquête. Ce projet a, par ailleurs, aussi été accepté par l'organe compétant de la commune susmentionnée.

Ce n'est qu'au début des travaux que certains représentants de la protection du paysage, hors de toute procédure, se sont manifestés par la voix de la presse. Aujourd'hui le canton de Vaud vient, par la voix du Département des infrastructures, de changer d'avis et il estime que le projet n'est probablement plus conforme avec la nouvelle loi ou le plan de protection de Lavaux.

Notre démarche ne vise pas à débattre de l'opportunité de réaliser ou non ce parking, mais s'intéresse à la maîtrise des procédures de construction par le Département des infrastructures dans la région du Lavaux.

### Questions au Conseil d'Etat :

1. A la lecture des faits précités, des erreurs ont-elles été commises, notamment dans le cadre de la procédure d'opposition, par le Département des infrastructures dans l'instruction du dossier précité ?
2. Quelles sont les adaptations ou les modifications, actuelles ou futures, de lois ou réglementations fédérales ou cantonales, en matière de police des constructions, suite à l'inscription de la région du Lavaux au patrimoine mondiale de l'Unesco ?
3. Les autorités des communes de la région concernées ont-elles reçu des informations concernant les incidences issues du nouveau statut de la région du Lavaux ?

Lausanne, le 4 novembre 2008

**Philippe Modoux**, député

*ne souhaite pas développer.*